

numéro spécial

# le travail

octobre 1976

**lock-out, gel des salaires,  
violence patronale,**

**répression,  
lois  
spéciales...**

**14  
OCTOBRE**



**les  
travailleurs  
ont toutes les  
raisons du  
monde de  
manifester  
leur  
mécontente-  
ment**

# D'où cela vient-il?

"Ce qui importe aux investisseurs et aux hommes d'affaires, c'est la stabilité", déclarait encore le 30 septembre l'ancienne éminence grise du cabinet Bourassa, Paul Desrochers.

digués au premier ministre Robert Bourassa dans les recommandations du rapport Fantus, c'était d'étêter le syndicalisme au Québec pour le niveler à l'égalité du reste de l'Amérique du

Industrial Development in Quebec  
Prepared By  
The Fantus Company, Inc.  
For  
Ministry of Industry and Commerce  
Gouvernement of Quebec

May 1972

Chicago

**C'est à Chicago que Bourassa  
est allé chercher ses conseils.**

Fondamentalement, c'est le but recherché par tous les paliers de gouvernement, fédéral ou provincial, pour satisfaire ceux qu'ils appellent les "investisseurs". Leurs principaux gestes, leurs actions les plus importantes ont toujours cet objectif.

Il en va ainsi des mesures Trudeau pour contrôler les salaires; il en va ainsi du durcissement dans l'application de la loi de l'assurance-chômage; il en va ainsi des lois spéciales adoptées à répétition contre les travailleurs par le gouvernement Bourassa; il en va ainsi de l'attitude arrogante du patronat dans les affrontements de plus en plus nombreux avec les travailleurs.

FANTUS

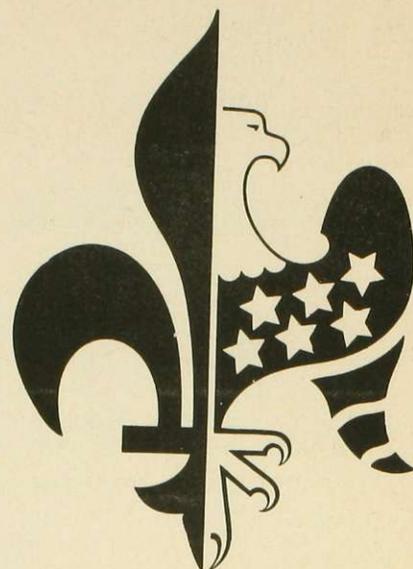
L'un des principaux conseils pro-

Nord. Après avoir souligné que le Québec "**possédait un réservoir important de main-d'oeuvre**" et que "**les travailleurs se présentent à nos portes**" pour travailler, Fantus indique que "**la peur** (des investisseurs) **à l'endroit de la CSN est probablement plus profonde qu'envers n'importe quel autre syndicat en Amérique du Nord**".

Cela est clair. Et Bourassa l'a compris. Il fallait mettre les syndicats, particulièrement la CSN, au pas.

Car le Québec, pour correspondre à l'image qu'il projette à pleines pages dans les journaux américains, doit demeurer fidèle à la réputation que lui donnait le Financial Times il y a quelques années lorsqu'il écrivait que "le Québec est un paradis fiscal pour les investisseurs".

Donc, pour bien saisir ce qui se passe aujourd'hui, en 1976, il faut comprendre que nos gouvernements doivent assurer aux investisseurs la paix sociale.



Cette curieuse fleur de lys est l'emblème publicitaire utilisé par le gouvernement du Québec dans des annonces parues dans le journal Boston Globe le 22 février 76. L'aigle américain, dans l'optique du gouvernement libéral, a déjà dévoré la moitié du drapeau du Québec. Et on l'invite à prendre le reste!

Cette paix passe par l'écrasement des travailleurs et de leurs organisations syndicales.

Cette paix exige la répression, la violence patronale.

**ICI  
ON PARLE  
PROFITS**



Annnonce publiée en mars 71 dans la revue "Institutional Investor". Le même mois, le président du Conseil général de l'industrie, M. Paul A. Ouimet, déclarait: "That's all we're doing-selling Quebec". (Tout ce que nous faisons, c'est vendre le Québec.)

Publié par la CSN.  
Produit par le service de  
l'information de la CSN.  
Octobre 1976.

# La violence patronale

Sous l'oeil attentif et réjoui des investisseurs, américains pour la plupart, la répression s'installe.

Elle est physique d'abord. Sur les lignes de piquetage, comme à Sico, à Pierreville, à CKVL, à l'Université de Montréal et ailleurs, les lutteurs engagés par la direction font leur apparition.

Quand ce n'est pas la police elle-même qui se charge d'effectuer le piquetage à la place des travailleurs, comme c'est actuellement le cas aux usines de l'Alcan au Saguenay. Ou bien, comme ce fut le cas à la compagnie d'assurances Les Prévoyants, des policiers de la CUM, engagés par la compagnie après leurs heures de travail, pour provoquer les grévistes.

On reconnaît encore la violence patronale sur les chantiers de construction où, comme le démontre la photo prise à Mirabel, des hommes continuent de mourir. On la reconnaît aussi quand elle engage des scabs, comme ce fut le cas entre autres à la Canadian Gypsum de Joliette où on les faisait traverser les lignes de piquetage dans un autobus transformé en char d'assaut.

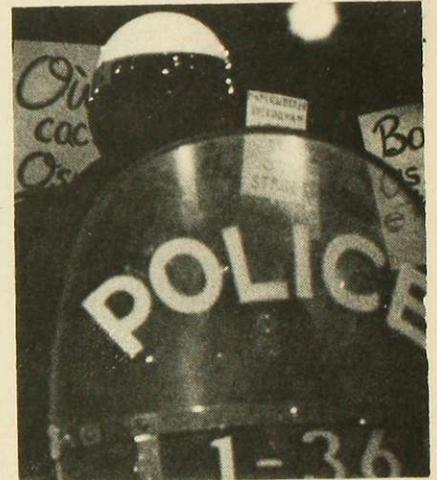
La violence patronale s'exprime aussi par les tribunaux, les fortes amendes, les lois spéciales, la difficulté de s'organiser en syndicats, comme à Woolworth à Chicoutimi.

Cette violence-là, elle touche autant les travailleurs du secteur public que ceux du secteur privé.



## Choquette et l'ordre Appel à la police et aux juges

2-06-75



C'est encore une fois aux Etats-Unis que le patronat québécois est allé chercher son inspiration pour connaître la meilleure façon de mettre au pas les travailleurs et leurs organisations syndicales.

En effet, organisés par la firme Advanced Management Research, de New York, deux séminaires viennent de se tenir à l'intention des patrons et de leurs avocats. Le premier, sous le thème "Strategies to preserve a non-union status", s'est tenu au Reine-Elisabeth les 26 et 27 mai derniers. Le second séminaire a eu lieu au Château Champlain les 25 et 26 août sous le thème: "L'efficacité dans les négociations collectives".

Dans le dépliant expédié à ceux qui étaient tentés d'y participer, on précisait bien l'orientation idéologique. "Ce séminaire ne prétend pas à la partialité. Il est à 100 pour 100 pro-patronal. Il est fait dans l'unique but de vous aider à empêcher la syndicalisation de vos employés. C'est simple."

En effet, c'est clair. Surtout quand on annonce que des leçons seront données pour enseigner les moyens préventifs pour décourager un syndicat de songer à organiser les employés.

Le second séminaire s'adressait particulièrement à ceux dont les employés sont déjà syndiqués. "Vous apprendrez comment lire l'équipe adverse avant même le début des négociations, prévoir et désamorcer la stratégie syndicale, fixer à votre avantage le lieu et le moment de chaque séance."



Pour ces cours, la firme américaine a fait appel à deux francophones de service: Mes Raymond Barakett et Jacques Lévesque.

L'unité de pensée entre le gouvernement libéral et le patronat n'apparaît pas plus clairement que dans ce cas, quand on constate que le bureau de ces deux avocats a plaidé pour le gouvernement dans 85 pour cent des poursuites prises contre les employés d'hôpitaux dans la région de Montréal, au cours des dernières négociations. Que Me Barakett était négociateur patronal dans la grève des hôpitaux privés en 1970. Que Me Lévesque représentait l'hôpital d'Arthabaska lors du récent lock-out.

**Inspirés par une firme de New York, des avocats qui représentent régulièrement le gouvernement enseignent aux employeurs comment écraser les syndicats. En effet, le gouvernement est neutre!**

# Le Québec, du championnat des grèves à celui des lock-out

par Pierre VENNAT

Champion des grèves, le Québec est présentement en voie de décrocher un autre titre.

que les lockoutés sont plus nombreux que les grévistes au sein d'une centrale comme la CSN.

La CSN recensait...

On se souviendra qu'en juin dernier, LA PRESSE avait révélé que le patronat québécois a décidé de...

four, faisait suite à des rencontres informelles ou une centaine de cadres importants de l'entreprise pri-... en étaient venus à un concen-

recourir à toutes les armes permises par la loi, y compris l'usage plus fréquent du lock-out.

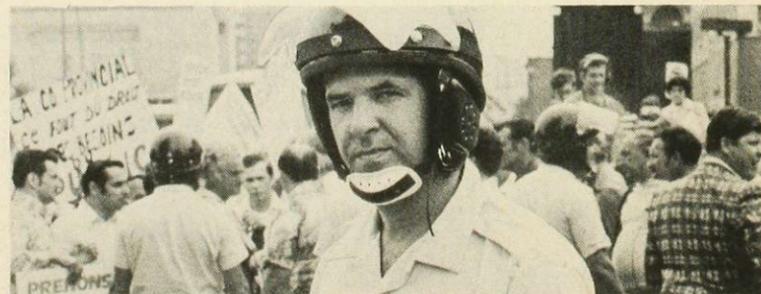
Alors qu'il y a quelques années, le lock out était rarement utilisé par les employeurs, il n'est pas rare aujourd'hui de compter autant de travailleurs lockoutés qu'en grève.

Ce durcissement patronal, on le sent venir depuis quelques années. Les employeurs, qu'ils soient québécois ou multinationaux, ont saisi rapidement le message transmis au gouvernement Bourassa par la firme Fantus, de la même façon que le gouvernement libéral l'a lui-même saisi.

Les séminaires organisés durant les derniers mois ont sans doute permis au patronat de mettre au point de nouvelles recettes dans le but d'accentuer encore la répression.



On retrouve aujourd'hui des travailleurs lockoutés dans tous les secteurs. La société d'Etat Sidbec tient ses 3,000 employés en lock-out depuis plus de 5 mois. La multinationale Great Lakes Carbon de Berthier a fermé ses portes depuis 4 mois; à cet endroit, les travailleurs subissent un troisième conflit en trois ans. Une entreprise familiale de Québec, Alphonse Lafleur, tient ses 60 employés dans la rue depuis 5 mois.



A la CSN, en date du 24 septembre, sur un total de 3,824 travailleurs touchés par un conflit, 2,454 étaient victimes de lock out. Sur 31 conflits en cours, 13 sont des lock out. Onze syndicats nouvellement formés sont aussi en conflit; de ce nombre, 5 sont en lock out.

Encore une fois, on peut constater que l'unité de pensée et d'action entre les sociétés gouvernementales, les entreprises multinationales et les petites entreprises francophones est parfaite dans le sens d'écraser les travailleurs et leurs organisations.

## UNIROYAL

On peut déceler facilement l'objectif de ce durcissement patronal: ralentir les revendications des travailleurs syndiqués, faire peur à ceux qui ne sont pas syndiqués pour leur faire passer l'envie de former un syndicat et puiser dans un réservoir abondant une main d'oeuvre plus docile.

Parce qu'il ne faut pas l'oublier: toutes ces stratégies sont agencées dans le but d'assurer au capital le climat de "stabilité" dont parlait Paul Desrochers il y a quelques jours.

On rencontre aussi, depuis quelque temps, un phénomène assez nouveau. De plus en plus, en même temps qu'ils signent la convention collective, les employeurs tentent par tous les moyens de casser le syndicat.

### GREAT LAKES CARBON CORPORATION (CANADA) LTD.

C'est ce qui se passe actuellement à la compagnie Celanese de Drummondville et à la compagnie Transport provincial de Montréal, propriété de Power Corporation. A ces deux endroits en effet, une entente est intervenue sur les termes de la convention collective. Cependant, dans le but évident de garder syndicats et syndiqués en otage, ces deux entreprises refusent de signer un protocole de retour au travail.

Le patronat, on le voit, raffine sa répression. Il fait durer les conflits, emploie de nouvelles armes contre les organisations syndicales, tente, comme les politiciens, de diviser les travailleurs de leurs dirigeants, utilise les moyens que lui fournissent les différents gouvernements, comme les mesures Trudeau-Bourassa. Nous devons en tenir compte et nous organiser en conséquence.

## Les chômeurs paient

Alors que le taux de chômage "officiel" passait au Canada de 7.3 pour cent à 7.2 pour cent, de juillet à août, il augmentait au Québec de 8.4 à 9.1 pour cent, atteignant un niveau jamais égalé depuis quinze ans.

On sait pourtant que ce chiffre est toujours réduit à sa plus simple expression, qu'il est désaisonnalisé, qu'il ne représente pas toute la réalité.

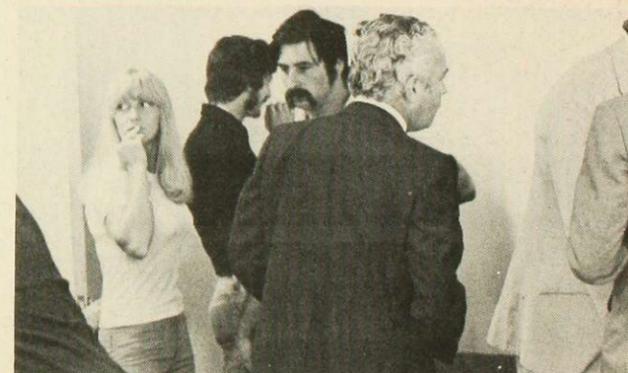
Et pourtant, c'est sur le dos des sans travail qu'on fait des économies, en les fraudant et en les privant de prestations auxquelles ils ont droit.

Ainsi, il y a quelques jours, 5 employés de la Commission d'assurance-chômage de Montréal ont déclaré que des milliers (16,079) de travailleurs avaient été injustement exclus des listes et ce, uniquement pour se conformer aux quotas fixés par Ottawa. Le président de la Commission d'assurance-chômage, Cecil Tuck, a par ailleurs confirmé que le nombre de cas de radiation avait augmenté de 41 pour cent au Québec seulement.

C'est la même chose ailleurs au Canada. Un porte-parole de Parkdale Legal Service de Toronto a soutenu que les enquêteurs qui ne raient pas suffisamment de prestataires des listes doivent répondre de leurs services.

Ca aussi, c'est de la violence. C'est de la violence légale, officielle puisqu'elle se produit à la suite de lois adoptées par le Parlement canadien.

Encore là, on peut deviner le but ultime de ces manœuvres: fournir au système une main-d'oeuvre acculée au pied du mur, qui n'a pas le choix de refuser les jobs les plus dangereuses, les plus mal payées. Et les profits continuent de monter!



Avocat patronal, Me Guy Letarte représente lui aussi le gouvernement lorsqu'il poursuit des syndiqués du secteur public. Me Letarte sème sur son chemin on ne sait trop combien de grèves et de lock-out. Mais il a "frappé un noeud" cet été avec les employés de la Cie Paquet, de Québec, et avec les employés de la Cie Bombardier, de Rockland, il y a deux ans.

# Le 15 octobre 1975, Trudeau obéissait aux capitalistes

Le 14 octobre 1975, les travailleurs avaient commencé à reprendre la part de la richesse nationale qu'ils avaient perdue au profit des capitalistes à cause de l'inflation.

C'est cette journée que, répondant aux désirs de ses véritables maîtres, le gouvernement fédéral décidait de plafonner les salaires et, supposément, les prix et les profits.

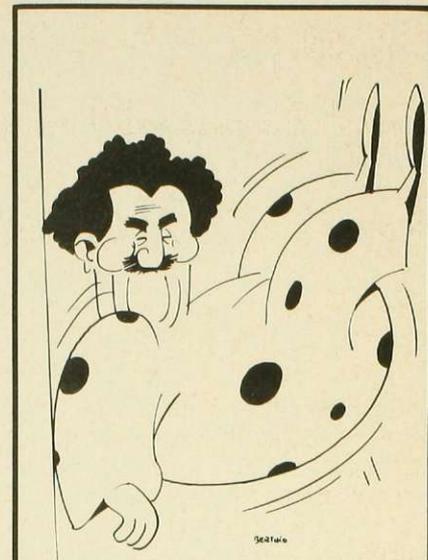
Un an plus tard, on sait ce qui s'est passé. Les prix qui étaient supposément sous contrôle ont continué de monter; certains, parmi les prix qui échappaient au contrôle, comme ceux de l'alimentation, ont baissé pour des raisons qui n'ont rien à voir avec les mesures Trudeau. Ce qui a été

contrôlé, féroce-ment, ce sont les salaires. Tous les jours, des travailleurs aux quatre coins du Canada voient les augmentations qu'ils ont négociées, souvent au prix de luttes dures et coûteuses, coupées par une Commission qui semble s'amuser à intervenir n'importe comment.

Mais cela ne suffisait pas. Sous la pression des milieux d'affaires, qui ne subissaient pourtant pas le dixième des inconvénients subis par les travailleurs, le gouvernement fédéral adoucissait le 7 septembre les simulacres de contrôle des prix et des profits.

Malgré leur chiâlage, les compagnies sont encore traitées aux petits oignons, au Canada. C'est ce que leur a rappelé Eric Kierans il y a quelques semaines: "Cessez de vous plaindre, il n'y a pas un pays au monde où vous êtes mieux qu'ici".

Ca, on le savait!



Pour serrer la ceinture des travailleurs, c'est le souriant Jean-Luc Pépin qui a été choisi. Du haut de ses \$54,000 par année, c'est lui qui décide que les travailleurs, par leurs salaires exagérés, mettent l'économie en danger. Les travailleurs de la scierie Irving à Eastcourt, par exemple, qui avaient négocié un salaire de \$3.69 l'heure et que la Commission Pépin a ramenés à \$3.60. Ou ceux de Bombardier à La Pocatière, qui avaient négocié 26% et qui ont été ramenés à 18%. On se souviendra qu'avant d'occuper son poste, le souriant M. Pépin était membre du conseil d'administration, entre autres, de Bombardier et de Celanese...



Bien sûr, le Québec fut parmi les premières provinces à supporter les mesures du fédéral. La loi 64 fut adoptée, pour couvrir ceux que la loi fédéral C-73 ne touchait pas.



# Quand ils se lèvent, les travailleurs sont capables

Ce n'est pas la première fois que les travailleurs ont un défi à relever.

Ce n'est pas la première fois que les possédants tentent de faire payer à la classe ouvrière le prix de leur développement.

Ce n'est pas la première fois que les travailleurs sont appelés à des sacrifices pour maintenir ce qu'ils ont difficilement acquis, pour améliorer leur condition. L'histoire du syndicalisme est jalonnée de ces moments où les travailleurs, quand ils se sont levés en masse, ont su faire avancer les choses.

Au Québec, les exemples sont nombreux. Les deux expériences du Front commun ont défoncé plusieurs cadres sociaux, sur le plan des salaires et des vacances, entre autres.

Il faut aussi se souvenir de la campagne pour l'indexation des salaires, en 1974, dont les résultats ont été tellement spectaculaires qu'ils ont amené le monde capitaliste à exiger de Trudeau qu'il mette un frein à cela.

Engagée victorieusement par la lutte des gars de la CTCUM de Montréal, cette campagne a rapporté des millions de dollars pour les travailleurs de tous les secteurs.

Quand ils se lèvent, les travailleurs sont capables de se faire entendre et d'exiger justice. Quand ils se lèvent en bloc, les stratégies patronales importées des Etats-Unis, les manigances des avocats de compagnies, le parti-pris des tribunaux et de la police n'ont plus d'effet.

Il faut se souvenir, cependant, que les travailleurs n'ont jamais reçu de cadeaux; ce qu'ils possèdent, ils ont dû, au fil des ans, l'arracher à la force des poignets.



“ r des hommes se sont levés qui se sont déclarés prêts à encourir ces peines plutôt que d'obéir à la loi du pays et aux tribunaux qui l'appliquent en leur âme et conscience. Puis des groupes entiers ont compris qu'ils pourraient, par une simple résistance passive, enrayer le mécanisme judiciaire et rendre impossible le gouvernement politique. Nous sommes ainsi entrés, au Québec, dans l'ère de la désobéissance civile.”

JUGE DESCHENES

## En France, le 7 octobre grève générale

La crise du monde capitaliste est internationale et dans tous les pays, c'est aux travailleurs qu'on tente de la faire payer.

Ainsi, en France, le nouveau premier ministre Raymond Barre annonçait le 21 septembre un plan pour juguler l'inflation. C'est la version française des mesures Trudeau. Mais la réponse des travailleurs français ne s'est pas fait attendre. Les centrales syndicales CGT et CFDT, de même que les partis politiques de l'Union de la gauche, ont appelé les Français à une grève générale le 7 octobre pour rejeter ces mesures.



**CUL-DE-SAC**

**NON**

Le monde des affaires, les lois des gouvernements dirigées contre les travailleurs, toutes les formes de répression, qu'elles soient subtiles ou sauvages, n'amèneront pas les travailleurs organisés dans un cul-de-sac. Ils sauront répondre aux attaques par une mobilisation accrue, par une solidarité agissante.

C'est ça le prix de la liberté.

